

Comment payer vos cotisations ?

La CAFAT met à votre disposition plusieurs moyens de paiement :

- par chèque bancaire ou postal libellé à l'ordre de la CAFAT
- par virement bancaire
- par mandat poste

Important !

Indiquez **précisément** votre identité et les références du règlement (n° de compte cotisant, période concernée) sur le bordereau de virement bancaire, afin que votre paiement soit traité rapidement.

Exemple de document bien rempli :

ORDRE DE VIREMENT OCCASIONNEL EN XPF				
SUR LA NOUVELLE-CALEDONIE et WALLIS-ET-FUTUNA				
Donneur d'ordre				
Nom (en majuscules) : Martin DUPONT				
Code banque		Code guichet		Numéro de compte
1 7 4 9 9		0 0 0 1 1		1 8 7 5 2 3 6 2 6 5 2
Clé Rib : 1 4				
Montant en chiffres : 4 0 0 0 0 XPF				
soit, en toutes lettres : Quarante mille francs				
Bénéficiaire				
Nom (en majuscules) : CAFAT				
Code banque		Code guichet		Numéro de compte
4 0 0 3 1		0 1 9 8 8		0 0 0 0 2 7 1 1 6 4 T
Clé Rib : 8 3				
Motif : _____				
<small>Motif facultatif - sur 10 caractères maximum</small>				
Date et signature du client				

Indiquez votre n° de compte cotisant et la période concernée

Exemple Motif : **COT 123456 000 3T2017**

COMPTE CAFAT

	Code Banque	Code guichet	Numéro de compte	Clé
CDC	40031	01988	0000271164T	83